

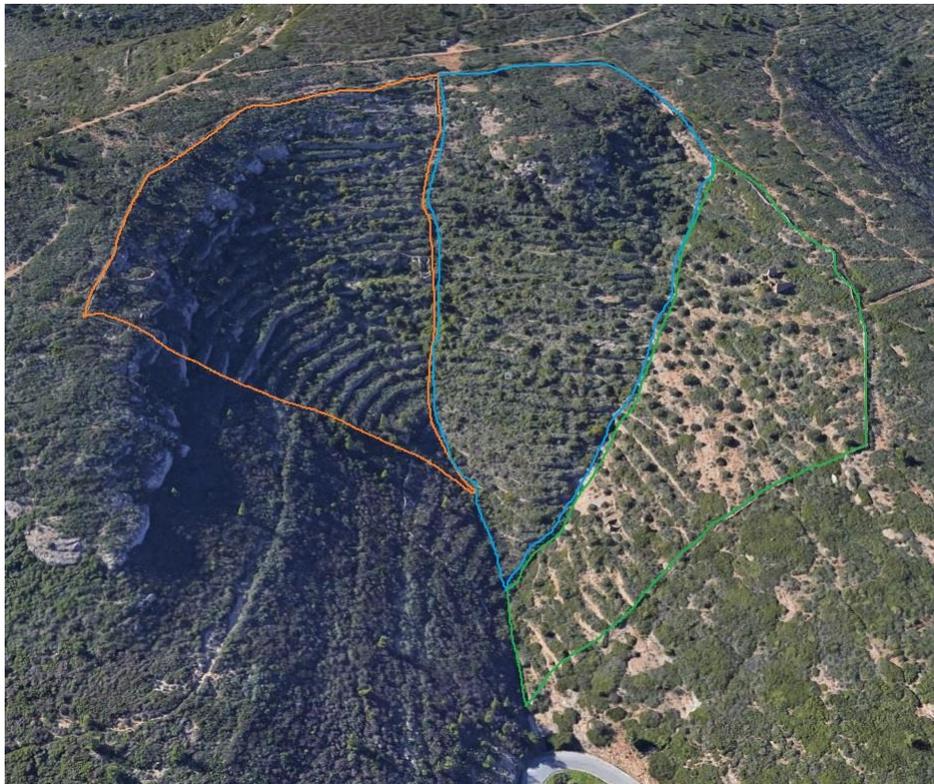
Le « Cœur d'Honoré »

Le « Cœur d'Honoré » est un terrain de 7 hectares situé dans un vallon surplombant la Ciotat, au départ de la route des Crêtes. Le site est arrondi, en forme d'amphithéâtre et présente des vestiges de cultures en restanques, de bâtiments d'exploitation, d'habitation et d'extraction d'eau (citerne, source...). Le terrain est délimité par des murets en pierres sèches. Ce vallon a été creusé par le passage d'un ancien torrent depuis les Crêtes jusqu'à la mer, lors de la dernière glaciation, il y a environ 20 000 ans. Le sol de ce terrain est composé de grès (cad de sable dont les grains se sont soudés). Même type de sol géologique que les poudingues de la Ciotat (galets soudés → poudingues / sables soudés → grès).

Orienté à l'est et protégé du mistral, cet espace possède des qualités agricoles particulièrement intéressantes. Ainsi, les cultures sèches comme celle de l'olivier notamment, y ont été pratiquées depuis des décennies ; au moins depuis la fin du XVIIIe siècle si l'on en croit les sources d'archives conservées. Le nom d'Honoré est issu de l'un de ses anciens propriétaires.

En **1800**, trois propriétaires se divisaient cette dépression géographique :

- Au Nord-Ouest (en bleu) : zone appartenant à la famille Bucelle
- Au Sud (en orange) : zone appartenant à André Deluy
- A l'Est (en vert) : zone appartenant à Magdeleine Aillaud, épouse Seren



Vue du Cœur Honoré et des différentes propriétés telles que découpées après 1800 (©Google Maps et dessin PnCal)

1818 : Alexandre Bucelle vend sa partie à **Etienne Honoré**. Ce dernier, originaire de Cassis était boucher. Les cadastres de l'époque montrent qu'il achète ainsi une parcelle d'environ 3,5 ha.

1827 : Mort d'Etienne Honoré après avoir eu 8 enfants à la Ciotat. Sa veuve décède en 1857. Le domaine revient à François Ange Honoré, lui aussi boucher. Il décède en 1888.

1888 : L'un de ses fils, Jean-Baptiste Victor, huissier à Marseille, devient propriétaire de cette parcelle.

1914 : Jean-Baptiste Victor, achète le terrain mitoyen, c'est-à-dire celui de la famille d'André Deluy, mesurant environ 2,5 ha.

1837 : Parcelle acquise par Jean-Baptiste Esprit Blanc

1845 : Achat par François Marius Guérin

1886 : Achat par Léon Caralp

1914 : Rachat par Jean-Baptiste Victor comme parcelle mitoyenne.

1843 : Achat par Pierre Martin

1870 : Il décède et le domaine passe à sa veuve Marie Thérèse Nielly

1883 : Après son décès, le domaine est racheté par Auguste Charvay

1906 : Le domaine revient à Paul Charvay

1944 : Rachat par Marcellin Sturlese, et aujourd'hui encore ses descendants sont propriétaires de cette parcelle.

Une enquête de **1915** concernant les primes oléicoles mentionne que la propriété Honoré (soit parties Nord-est + Sud) avait une superficie de **55 900 m** et avait sur son sol **849 oliviers**.

1942 : Mort de Jean-Baptiste Victor. Ses enfants vendent alors le « cœur d'Honoré » à François Bérenger et Clément Flary.

1965 : Bérenger et Flary cèdent leur propriété à la Société Foncière des Alpes-Maritimes.

Actuellement le domaine est possédé par la **famille Bronzo** mais non exploité depuis env. 1945.

1982 : Un **incendie** très important passe sur la zone. Les structures, vestiges, restanques sont particulièrement visibles.



Etat des restanques du Cœur Honoré après l'incendie de 1982 (©Musée du Vieux la Ciotat)

Description du site et de l'état des vestiges actuels

Les témoignages du passé agricole de cet espace sont globalement encore facilement observables et repérables.

Le site est recouvert d'une végétation dense de garrigue, ainsi que par quelques arbres comme des amandiers, pruniers, sorbiers, pieds de vigne et de nombreux oliviers qui ont survécus au gel de 1956 et aux incendies de 1982 et 1987. Entre les oliviers, des cultures d'hiver et de printemps étaient installées : pois-chiches, petits pois, artichauts, fèves, lentilles.

Les autres espèces végétales présentes sont diversifiées. On remarque par exemple la présence de plantes telles que du myrthe, du thym, des iris... Des traces de cultures d'immortelles sauvages peuvent encore être observées, elles étaient vendues en bouquets.

De la faune a également été observée : papillons, araignée Epeire Diadème, crottes de sangliers, mues de cigales et de libellule...

Les restanques, construites en grès, sont généralement bien préservées et encore en élévation sur l'ensemble de la parcelle. Quelques zones, notamment autour du creux au centre, sont plus abimées, voir effondrées. On remarque des

« barbacanes » ouvertures alignées dans les murs pour assurer le drainage de l'eau hors des restanques et ainsi, éviter une trop forte poussée de la terre contre le mur de soutènement. Certaines présentes encore des « escaliers volants » : pierres dépassant du mur permettant de passer d'une restanque à l'autre. Il s'agit du moyen de franchissement le plus spectaculaire. Il existait aussi des escaliers encastrés dans les murs, ou encore des plans inclinés, sorte de rampe en pente douce.



Murs en pierres sèches de restanques et escalier enchâssé ou escalier volant (©PnCal)

Les bâtiments liés à l'exploitation de la zone par trois familles distinctes sont encore visibles, bien qu'étant tous à l'état de ruine actuellement. Il est possible de repérer une structure ayant dû servir d'habitation : présence d'enduit mural à l'intérieur, d'une cheminée, d'un étage, d'une citerne à l'extérieur, de plusieurs pièces, d'un ancien sommier de lit en métal et de restes de poteries. Celle-ci a probablement été remaniée plusieurs fois si l'on observe les traces des différentes constructions, réaménagements, notamment du toit, sur les murs.





Maison d'habitation : citerne, sommier lit métallique, traces d'une ancienne cheminée, traces d'un ancien toit à deux pans, traces d'un ancien plancher entre deux niveaux (©PnCal)



Vestiges matériels d'une occupation humaine : bêche, nombreux fragments de poteries vernissées
(PnCal)

Des fragments de poterie sont visibles sur le sol, autour de chacun des bâtiments de la parcelle.

Ce vallon est particulièrement intéressant pour l'agriculture car il possède une source et un creux en son centre, permettant une irrigation rapide et facile de la parcelle à chaque pluie.

Ainsi, plusieurs structures liées à la gestion de l'eau sur le terrain peuvent être observées : une citerne carrée à l'extérieur de la « maison », un bassin enduit rectangulaire (autrefois probablement recouvert par un toit si l'on en croit les anciens murs autour), un bassin extérieur (la contemporanéité de cet élément avec les autres reste à prouver) et une citerne fermée par une voûte dont les $\frac{3}{4}$ sont encore en place actuellement.

Ces vestiges ont été réemployés récemment puisque des éléments modernes comme des bâches plastiques, des tuyaux en pvc, des dalles et enduits en ciment, y ont été installés. L'hypothèse est qu'il s'agisse là de remise en état sauvage de ces points d'eau, probablement par des chasseurs, pour y attirer du gibier.





Anciens bassins, citernes et sources et les réaménagements récents constatés (©PnCal)

Enfn, au moins deux autres structures maçonnées sont visibles sur le terrain, la première au sommet de la parcelle sud et la seconde au bas de la parcelle est, dont les fonctions ne sont pas encore totalement établies. Il pourrait s'agir d'annexes de stockage de matériel, de bâtiments destinés aux élevages... Il est en effet fort probable que les cultures sèches, pratiquées ici, aient été accompagnées par de l'élevage d'ovins et-ou de caprins, même en petites quantités.

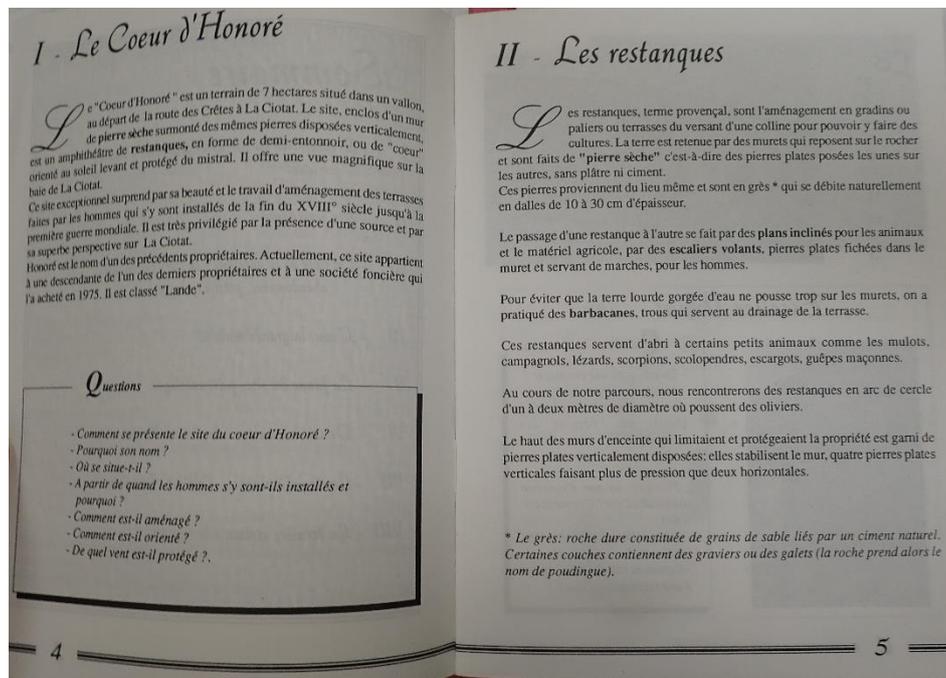
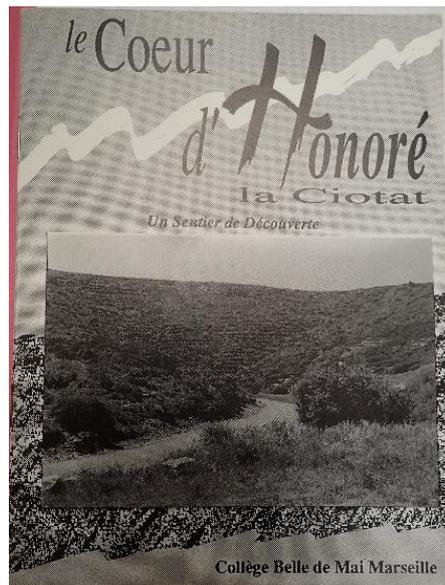


Autres bâtiments : annexes, remises... (©PnCal)

Potentiel pédagogique

En 1997, une classe du collège de la Belle de Mai à Marseille a réalisé un livret explicatif sur le site : patrimoine agricole, description des bâtiments, proposition d'un itinéraire de visite, patrimoine naturel... Sa trame pourrait servir à réaliser un livret pédagogique actualisé, pour servir de support à des interventions de médiation auprès de classes.

La fermeture des sentiers et la revégétalisation des restanques compliquent toutefois l'accès à certains vestiges du site, et sa lecture globale.



Les restanques



Escalier Volant



Questions

- Qu'est-ce qu'une restanque ?
- A quoi servaient-elles ?
- En quoi sont faits les murets ?
- Quelle est l'origine des matériaux ?
- Sur quoi reposent les restanques ?
- Pourquoi un mur d'enceinte autour de ce site ? Comment est-il fait ?
- Quels animaux s'abritent dans les murets ?
- Comment fait-on pour passer d'une restanque à l'autre ?

Mur de pierre sèche

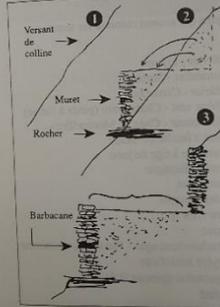
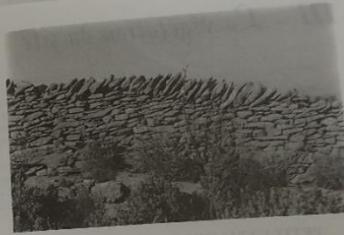


Schéma de construction d'une restanque

- On creuse.
- On enlève cette terre que l'on dispose en contrebas.
- On confectionne un muret de pierre sèche qui soutient la terre. On obtient ainsi une surface plane et large de plusieurs mètres à cultiver.

III - La végétation du site

Le Cœur d'Honoré, jadis cultivé, est maintenant envahi par les plantes de la garrigue, un ensemble de végétaux bien adaptés à la sécheresse méditerranéenne et qui poussent spontanément sur sol calcaire. Parmi ces végétaux, certaines espèces sont plus abondantes que d'autres : la bruyère multiflore, le thym, le romarin, le chêne kermès.

La végétation à l'intérieur du mur d'enceinte n'est pas tout à fait la même que celle de l'extérieur : à l'intérieur, plus de genêts d'Espagne, de samaacs, de cistes blancs ; à l'extérieur, plus de chênes kermès et de bruyère multiflore.

PETIT CATALOGUE DES PRINCIPALES PLANTES QUE L'ON TROUVE SUR LE SITE

Arbres	Olivier - Amandier Figuier - Surbier Mûrier - Caroubier Chêne vert - Châtaignier (pieds à l'ubac)
Arbustes	Ciste blanc - Ciste de Montpellier Ciste à feuille de sauge Coronille à tige de jonc Genêt d'Espagne Laurier-tin Chêne kermès Genévrier (peu) Filaire Pistachier lentisque - Pistachier térébinthe Bruyère multiflore Calycotome épineux (très peu) Daphné

Argeras
Arbousier
Laurier-sauce
Romarin
Amélanchier (pour paniers)
Myrte (partie inférieure du ravin)
Sumac (près des ruines)
Nerprun

Plantes basses

Baouque
Aphyllante
Brise - Grande brise
Euphorbe
Dorycnium
Immortelle jaune
Iris nain jaune
Thym
Orchidée - Orphris
Herbe au bitume
Nombreuses espèces de lichens
Petites fougères (dans les murettes à l'ombre)

Plantes hautes

Euphorbe characias
Fenouil
Roseau quenouille
Asphodèle
Centranthe rouge
Rue fétide
Laser (énorme ombellifère - blanche)

Plantes grimpantes

Chèvrefeuille des balègres
Salsepareille
Clématite flamule
Asperge sauvage
Ronce
Garance

IV - L'eau - "la maison de la source"

A - L'eau : ennemie/amie

Si les occupants du site ont construit ces terrasses, c'était pour gagner de la surface à cultiver et éviter le ravinement de la colline par l'eau et la pluie. Pour que ces murets ne s'effondrent pas sous la poussée de l'eau accumulée par la forte pluie, on a pratiqué des trous d'évacuation - des barbacanes - dans les murets. Le drainage naturel de la colline se fait par lit rocheux de deux petits thalwegs (chenal d'écoulement, presque toujours à sec d'ailleurs).

L'eau amie

La présence d'une source sur le site est la raison déterminante de l'implantation des hommes. Elle est protégée par une superbe voûte de pierres et coule, fraîche et limpide, et comme hiver. L'eau de source ou de pluie, est précieuse, rare, vitale; aussi doit-elle être soigneusement captée, stockée. On voit près de la maison, les vestiges d'ingénieux systèmes de canalisation vers diverses citernes dont une, grande, à deux fenêtres, se trouve à deux restanques sous la maison. L'eau de pluie était également canalisée par des murets vers les citernes. Il paraît que le dernier habitant de la maison s'est noyé en essayant de sauver une chèvre qui était tombée dans la citerne.



Le bassin près de la source

B - La maison

Orientée Est-Ouest, elle devait comporter un rez-de-chaussée bas de plafond, peut-être réservé aux animaux, et un deuxième niveau de sol soutenu par une poutre dont on voit encore l'ancrage dans les murs restants.

Les murs sont en pierres liées par un ciment et recouverts à l'extérieur de crépi rose. On remarque la belle vue sur le port de La Ciotat.

Les abords de la maison étaient dallés jusqu'à la grande citerne à deux fenêtres, comme l'était aussi une aire agricole, située deux restanques au-dessus, mais en partie effondrée.

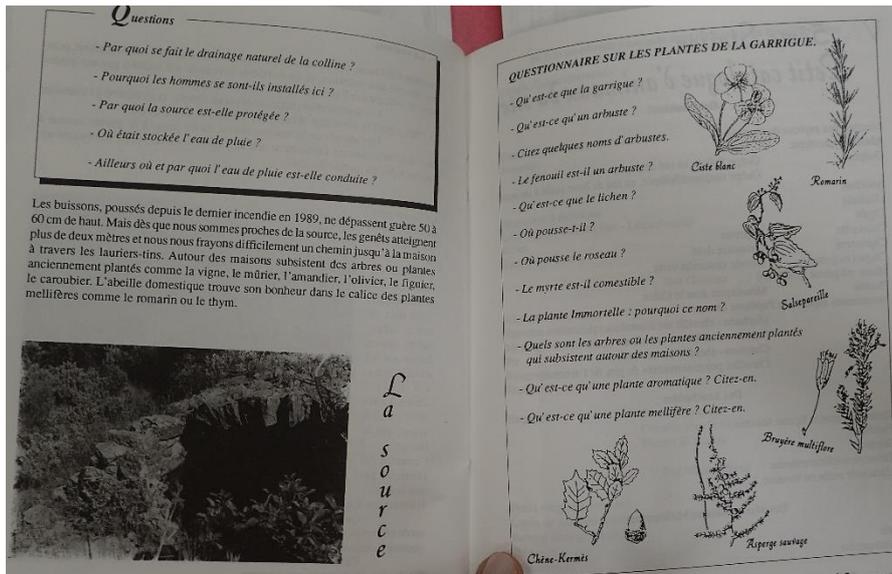
Le bassin près de la maison, rectangulaire et peu profond, est taillé dans la pierre, au pied d'un mur de cette même pierre, qui en hiver ou au printemps, s'abonde abondamment; seul le muret qui le limite à l'avant a été fabriqué par des hommes.

Il est équipé dans un angle d'un escalier de pierre sèche. Quelques petits animaux y vivent comme les têtards de grenouilles ou de crapauds, ainsi que les larves de moustiques. D'autres viennent s'y désaltérer comme le renard ou le lapin.

Ce bassin est entouré de divers arbustes : sumac, ciste blanc, genêt, laurier-tin, olivier redevenu sauvage.



La maison près de la source



Livret pédagogique sur le Cœur Honoré réalisé par des élèves du collège la Belle de Mai, 1997

(©Archives municipales de la Ciotat)



Elèves de 6^e d'un collège de Cassis en sortie avec leurs enseignants, 2017 (©PnCal)